

Communiqué de presse

Le 6 décembre, à Fribourg, la Conférence romande de la formation continue a approuvé ses statuts et élu, à l'unanimité, Madame Géraldine Savary, conseillère aux Etats, à sa Présidence.

La Conférence romande de la Formation Continue est représentative des cantons romands et des secteurs d'activités de la formation continue (administrations cantonales en charge de la FC, partenaires sociaux, prestataires de services privés et publics, organisations faïtières).

Pour la Conférence romande, la future loi fédérale sur la Formation continue est une absolue nécessité : elle doit clarifier le paysage et renforcer le développement de la formation continue en Suisse. Dans cette perspective, elle s'est donné 6 axes de travail en vue de formuler des revendications concrètes :

1) associer les petites, moyennes et grandes entreprises, promouvoir la reconnaissance, la certification et dans la transférabilité de la formation continue en entreprise ; 2) développer la reconnaissance de la formation base des adultes ; 3) améliorer la transparence de l'offre et assurer la qualité des prestataires ; 4) définir les mesures incitatives que l'Etat doit prendre ; 5) revendiquer le droit à la formation pour tous ; 6) formuler des recommandations quant aux modalités de financement (mixte : offre / demande), et inciter une prise en charge accrue de la formation de base par la collectivité.

6 décembre 2007, Université de Fribourg, Service de la Formation Continue,
Informations complémentaires : Bernadette Morand-Aymon, directrice FSEA
romande, bma@alice.ch.